Vœux 14 Janvier 2023

Chers amis bonsoir,

 C’est avec un réel plaisir que la municipalité et moi-même sommes très heureux de vous accueillir ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

 Un rendez-vous qui constitue à n’en pas douter, un moment privilégié où les habitants aiment

 se rassembler dans la bonne humeur, en famille, entre amis, pour oublier un instant les soucis et les aléas de la vie.

 Ce soir, c’est un peu particulier, ce sont mes derniers vœux, dans quelques mois je quitterai mes fonctions de maire, j’y reviendrai dans quelques instants.

 Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, ainsi qu’à l’ensemble de la population avec une pensée particulière à notre doyenne, Jeannine Parize (97 ans cette année), pour ceux qui souffrent de maladie, de solitude et avec une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés durant ces deux dernières années, M.Jean Philippe Jault , M.Bernard Javel notre ancien maire, M.Marcel Margeon mon 1er Adjoint de 1983 à 1995 et dernièrement, Madame Madeleine Poux.

 Des vœux d’apaisement pour que notre pays retrouve le calme et que le dialogue s’instaure entre nos dirigeants et le peuple, pour plus de justice sociale. Nous vivons une période difficile, une inflation galopante, le risque d’une reprise de l’épidémie de Covid.

 Des vœux pour que nos gendarmes, nos policiers, nos pompiers soient respectés.

 Et enfin, des vœux pour que les consciences changent et que les comportements des gens qui nous entournent s’améliorent.

 Je ne vais pas excuser les personnalités, je ne les ai tout simplement pas invitées, on les voit uniquement pour les vœux ou à l’approche d’élections.

 Une pensée émue à notre collègue Gérard Greffe maire de Ruffey les Beaune qui est hospitalisé depuis plusieurs semaines à Dijon, sont état de santé s’améliore très lentement.

 Je remercie de leur présence.

 Mes collègues maires et anciens maires : Pierre Brouant, Jean-Christophe Vallet, Jean-Paul Roy, Jean-Claude Brousse, Jean Marey, Patrick Schwirtz (adjoint de Ruffey), les anciens maires , Vincent Lucotte, Dominique Carlier.

 Les professeurs des écoles Mesdames Dhérissard,Loubet, Fernandez,Chevillon

 Mesdames les infirmières, Laetitia, Sophie, Eloïse.

 Les pompiers de Corberon- Corgengoux

Un grand merci:

- à Régis Deboibe mon 1er adjoint, pour ton investissement durant ces deux dernières années.

- merci à tout mon conseil,

- merci Cécile, notre secrétaire de mairie, merci pour ton professionnalisme, ton travail est apprécié de tous,10 ans de collaboration et de confiance mutuelle.

- merci à tous ceux qui s’investissent dans la vie associative, les présidentes, Sylviane Laisne et Marie Anne Mongeal

- merci à toutes les personnes qui viennent en aide à nos personnes âgées, souvent seules, aux veuves, aux personnes malades. Une pensée à Mme Devos et M.Leroy qui sont en maison de retraite.

 - merci aux entreprises qui ont travaillé sur notre commune ces dernières années.

Entre 2020 et 2022 nous avons enregistré :

- 5 naissances :

- 5 mariages :

- Et malheureusement 4 décès dont je vous ai cité les noms il y a quelques instants.

Bienvenue à 4 nouvelles familles :

A Marigny : M&Mme Michon - M&Mme Cogniard - M& Mme Suzanne

A Reullée : M & Mme Point

Notre population est stable, 223 hts au dernier recensement.

Les écoles de notre RPI comptent 94 enfants.

Merci Pierre et Jean Christophe pour la mise à disposition de vos locaux, écoles, périscolaire, cantine.

Des travaux importants sont prévus prochainement dans l’école de Corgengoux, sans perturber le fonctionnement de l’école.

Avec Régis, nous avons réalisé avant la rentrée de septembre des marquages au sol dans la cour de l’école de Corberon pour la plus grande joie de nos petits.

Les 3 communes par l’intermédiaire du Sivos vont financer l’achat de trottinettes, et de jeux.

Les manifestations d’avant ont été relancées en 2022 :

Certaines ont connu un succès mitigé, d’autres ont été tout simplement annulées faute de participants.

Le repas des aînés, 11 participants sur 42, les conditions d’obtention du bon d’achat de 45€ pour les personnes de plus de 70 ans seront prochainement revues par le conseil.

Noël des enfants, des cadeaux non distribués sont toujours en mairie, là aussi, le conseil devra réfléchir à changer la règle.

 Concernant les travaux réalisés en 2020-2021-2022, vous êtes régulièrement informés avec les bulletins municipaux qui vous sont adressés après chaque réunion de conseil.

Grace à l’investissement dans le mandat précédent de plusieurs élus et de bénévoles, ce sont des milliers d’euros qui ont été économisés, ce qui a permis de réaliser des travaux de voirie sans précédent dans notre commune sur plusieurs années bien sûr.

 Merci à l’Etat et au Département pour leurs aides.

 Je ne vais pas vous mentir, il nous est de plus en plus difficile de boucler le budget, baisse des dotations, augmentation des charges. Notre commune ne peut investir au-delà de 20000€/an dans des travaux, à condition d’être subventionnée à 50%. Notre marge de manœuvre est quasiment nulle.

A Marigny, il n’y a pas de secret, il faut se retrousser les manches pour avancer, les belles paroles ne suffisent pas.

 Après les élections municipales de 2020, avec Régis Deboibe, nous sommes restés dans la même dynamique.

Tous les deux, nous avons passé des centaines d’heures dans la restauration de cette salle, du hall d’entrée, du secrétariat de mairie, des toilettes du secrétariat et la création du local archives.

Pour information, cette salle est utilisée 3 demi-journées par semaine.

Sans interruption, nous avons créé le cabinet médical, restauré le local technique, tout le bâtiment annexe a été isolé, murs et sous toiture.

Certains travaux ont été réalisés par des entreprises, maçon, plombier, électricien, menuisier.

 Grace aux économies réalisées sur ces travaux, 3 petites rues ont été rénovées en enrobé.

Une portion du réseau d’EP a été renouvelée route de Corgengoux, travaux financés par la Com d’Agglo.

Il y quelques jours, nous avons attaqué la rénovation de la salle du conseil dans le même esprit que cette salle.

La 3ème et dernière tranche des travaux d’accessibilité concernant la mise aux normes des bâtiments publics sera réalisée cette année.

D’autres petits travaux concernant la peinture de la porte de l’église et du portail du cimetière seront réalisés avant l’été.

Le renouvellement de quelques bornes incendie débutera en 2023 (1 par an ).

Le projet de révision de la carte communale sera sans doute abandonné, en effet la com d’agglo se dit prête à nous aider pour créer un PLU, à voir sous quelles conditions ?

Concernant l’installation de la fibre, nous ne maitrisons absolument rien.

Le réseau n’est pas terminé, 2 maisons sur 100 sont raccordées, 24 sont raccordables, Orange doit nous communiquer le nom des bénéficiaires. Pour info, tout devait être terminé fin 2022.

 Dans quelques mois, les deux bâtiments communaux auront été rénovés entièrement, le nouveau maire pourra planifier les travaux à venir.

-Rénovation de l’appartement,

-Travaux de voirie (Chemin neuf, rue de l’étang à Reullée) j’ai lancé une expertise de ces rues avec chiffrage.

 Je ne peux pas passer sous silence mes démêlés avec la Com d’Agglo et son président en particulier ces derniers mois.

Le feuilleton arrêt de bus des fermes de Moisey a pris fin le 24 Août 2022 par les termes suivant. La pérennité de la desserte de ce point d’arrêt ne peut donc qu’être conditionnée à la réalisation, par la commune, de travaux de sécurisation.

Coût de l’opération 60000€HT, malgré quelques subventions le reste à charge de la commune serait de 25000€. La commune a dû abandonner le projet.

A la rentrée scolaire,3 familles ont dû se débrouiller pour conduire leurs enfants vers d’autres arrêts.

Ce n’est pas faute d’avoir sollicité à maintes reprises le président, les vice-présidents, le service transports.

Aucun n’a levé le petit doigt pour ce qui aurait dû l’être. La garde rapprochée beaunoise, les faux culs à la botte du chef n’ont fait aucune proposition de rechange.

Cette affaire m’est restée en travers de la gorge et m’a conforté dans ma décision d’arrêter.

 Comme je vous l’ai indiqué au début de mon intervention, ce soir est la dernière fois que je m’adresse à vous lors des vœux.

Il y 40 ans, mars 1983 je devenais votre maire à l’âge de 32 ans, sans avoir été conseiller municipal avant. Certains d’entre vous n’étaient sans doute pas né.

Je succédais à mon grand-père maternel M.Henri Drost qui lui est resté maire durant 35 ans et totalisera 50 ans de sa vie au service de notre commune. En 75 ans Marigny n’aura connu que 3 maires.

 Tel que je l’avais indiqué en 2020, mon souhait était de transmettre le témoin en cours de mandat.

Fin octobre 2023, je comptabiliserai exactement 24 années de maire et 11 années de conseiller municipal, 35 années au service de la commune, il sera temps de prendre ma retraite.

A 72 ans, quand vous apprenez que le crabe est en vous, que la fatigue s’installe, que votre vie de tous les jours est perturbée par des appels téléphoniques, sms, souvent sans importance à toute heure de la journée, problèmes de voisinage et j’en passe. Au final, lorsque votre parole est mise en doute par certains élus, il faut se retirer sans regret.

 La fonction de maire est la plus belle des fonctions électives, elle vous apporte des joies mais aussi des peines, le décès accidentel d’un enfant du village âgé de 7 ans est resté gravé dans ma mémoire.

 Le maire est l’élu de proximité le plus exposé, car aux avant-postes. L’élu local est en effet responsable de tout, très souvent, sans avoir les moyens, ni le mode d’emploi.

 Je n’ai sans doute pas été assez autoritaire, j’ai souvent été interpellé dans la rue par des administrés, M. le maire ce n’est pas à vous d’effectuer ce travail. Qu’importe, si vous acceptez la fonction de maire, il faut s’y consacrer à fond, vous vivez commune tous les jours, sans compter votre temps, votre énergie, souvent au détriment de la vie familiale.

 Fin octobre, je transmettrai ma démission à M.Le Préfet, dès qu’elle sera acceptée, le nouveau maire et le nouveau 1er adjoint pourront être élus au sein des 9 conseillers restants. En application de l’article 38 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dans les communes de 100 à 500 habitants, le conseil est réputé complet dès qu’il compte au moins neuf membres sur onze.

 Je profite de cet instant pour remercier mon épouse, qui m’a toujours soutenu dans les moments difficiles. Une nouvelle vie plus tranquille se profile, que du bonheur pour nous deux entourés de nos 3 enfants et de nos 4 petits enfants.

 J’ai souvent mis à contribution mon épouse durant tous ces mandats, ce soir encore, pour la sixième et dernière fois, elle vous a préparé les mignardises, aidée par notre fille Laura.

 Merci de votre attention. Bonne soirée à vous.